

Avant Programme CEN - Cebelet Ben Ammar - le 17 Juin 2018



CO	Organisateurs	Comité d'organisation	
	EQUI-LOISIRS	Mr KOCHBATI AMOR - Mme BEN YEDDER DORA - Mr SKOURI HICHEM - Mr KAROUI SKANDER	

OFFICIELS	Délégué Technique			Commissaire en chef		Engagement
	Mme ARFAOUI BASMA			Mr HANNACHI MOHAMED ARBI		Définitif
						6/15/2018
	Jury		Commission Vétérinaire	Commissaire		Médecin du concours
	Mr HACHEMI MOHAMED		Dr BEN SALAH AKRAM	Mr ABDELKEFI ZIED		Dr SOUISSI KHALED - 98 359 324
	Mr ALLOUI MOHAMED		Dr BELLAGHA AMEL	Mr OUNIS CHERIF		Vétérinaire traitant
		Dr BEN SLIMANE RACHED	Maréchal Ferrant		Dr BOUFAYED MOHAMED	
		Dr MAHMOUDI ANIS	Mr RIDHA BADRAOUI			

CED	Course	Distance	Droit d'engagement	Première Inspection	Départ de la course	Vitesses	Poids minimum
	CEQ 1	20 Km	20 DT	17/06/2018 à 10h00	17/06/2018 à 10h30	10 à 12 Km/h	sans
	Prix	Prix en nature : Médailles					

CED	Boucle	Couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la course	Remarque
	1		10	10	2	Sans	64 bpm	20 min	30 min	Entre	In Vet
	2		10	20	1		64 bpm	30 min		13h00 - 12h40	Ligne d'arrivée

CEQ 1	Course	Distance	Droit d'engagement	Première Inspection	Départ de la course	Vitesses	Poids minimum
	CEQ 1	40 Km	20 DT	17/06/2018 à 09h00	17/06/2018 à 10h00	12 à 15 Km/h	sans
	Prix	Prix en nature : Médailles					

CEQ 1	Boucle	Couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la course	Remarque
	1		20	20	2	Sans	64 bpm	20 min	30 min	Entre	In Vet
	2		20	40	1		64 bpm	30 min		13h50 - 13h10	Ligne d'arrivée

REGLEMENTS DES COMPETITIONS : REGLEMENT FTSE/FEI EN VIGUEUR

VACCINATION Grippe : 2 injections à 3 sem / 3 mois d'intervalle puis rappel tous les 6 mois Rage: Vaccination annuelle

Aucune vaccination de doit être effectuée dans les 7 jours qui précèdent l'entrée du cheval aux écuries de la compétition

Il est de la responsabilité de chaque club affilié de s'assurer que leurs participants ont l'âge correct et qu'ils répondent aux conditions d'engagement aux épreuves auxquelles ils sont engagés conformément aux tableaux des catégorisations et conditions techniques.

Tout engagement effectué en violation des règles relève de la responsabilité exclusive du club engageur qui en assume les conséquences

Les cavaliers âgés de 8 à 10 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un cavalier adulte et doivent

déposer auprès du jury de terrain une autorisation parentale de monter en concours avec signature du tuteur et cachet du club.